



LES MARCHÉS GLOBAUX DE PERFORMANCE

Formation intensive sur 2 jours (14h)

Animée par Gilles DUVAQUIER

Consultant formateur, expert dans le domaine
de la gestion et de la commande publique



LES MARCHÉS GLOBAUX DE PERFORMANCE

L'article L2171-3 du code de la commande publiques consacre l'existence des "marchés publics globaux de performance", donnant ainsi un nom à une catégorie de marchés qui avait été introduite sans appellation générique dans le Code des marchés publics en 2011.

Ce contrat global au sens large se caractérise par le regroupement de tout ou partie des missions de conception, réalisation, financement, entretien, maintenance, exploitation, gestion. La contrepartie c'est qu'il y ait associé une notion de performance qui se traduit au travers d'objectifs chiffrés : niveau d'activité, qualité de service, efficacité énergétique ou encore incidence écologique.

Autrefois perçu négativement comme étant un palliatif à une absence de précisions dans la définition du besoin, ces contrats intégrant des notions de globalité et de performance représentent aujourd'hui une opportunité pour revoir la relation entre l'acheteur public et l'entreprise. Une relation coopérative s'organise que ce soit au sujet de la définition du projet et également dans l'exécution donnant plus d'initiatives mais aussi plus de responsabilités aux prestataires.

Toutefois, le recours et la mise en œuvre de ces contrats demandent une bonne maîtrise de leur cadre réglementaire.

- Définition et application des critères de performance
- Rédaction des clauses à intégrer dans le contrat
- Organisation de la mise en concurrence et des procédures de passation
- Suivi de l'exécution

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Responsable des marchés ou d'un service achat, acheteur, rédacteur, juriste
- Responsable technique, ingénieur ou technicien en charge d'opération de construction ou de maintenance
- Toute autre personne intervenant dans le processus achat issue du secteur public ou privé souhaitant connaître ce nouveau type de marché public

PRÉREQUIS

Connaissance générale des marchés publics de maîtrise d'œuvre et de travaux et des contrats de maintenance



OBJECTIFS

- Maîtriser les catégories de contrats globaux de performance associant l'exploitation ou la maintenance à la réalisation ou bien à la conception réalisation de prestations
- Identifier les conditions de recours à ce nouveau type de marché et ses enjeux
- Déterminer et identifier les clauses clés du marché
- Organiser le déroulement de la mise en concurrence et appliquer les procédures de passation
- Intégrer les phases d'exécution spécifiques à ce type de marché



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Méthode pédagogique ouverte, basée sur une forte implication des stagiaires et la formalisation des notions transmises par des éclairages pratiques leur permettant de s'approprier les méthodes, les conseils, de ne pas décrocher et d'acquérir une pratique immédiatement applicable
- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction



PRIX NET : 2080 €

1^{er} JOUR

8h45 Accueil et collation

9h00 Les caractéristiques générales des marchés globaux de performance

- Le caractère global
 - Association de la réalisation et de l'exploitation / maintenance : conception et réalisation et loi MOP, réalisation seule
 - Une dérogation à l'obligation d'allotissement
 - L'absence de conditions juridiques particulières au recours aux marchés globaux de performance
- La performance

► Étude de cas. La notion de performance

- L'interdiction du paiement différé
- Marché global de performance et concession

10h45 Pause

11h00 L'utilisation des contrats globaux de performance

- Les domaines de la construction neuve ou de la réhabilitation
- Le domaine privilégié de la maîtrise de l'énergie

► Exemple. Contrats globaux de performance

11h30 Les dispositions réglementaires du Code de la commande publique sur les marchés globaux

- Les marchés de conception-réalisation
- Les marchés globaux de performance
- Les marchés globaux sectoriels

13h00 Déjeuner

14h15 Le dossier de consultation des entreprises

- Description de l'objet
 - Du programme fonctionnel au CCTP
 - Le développement durable dans la description de l'objet
 - Nature et niveau de performance à atteindre

► Exercice de rédaction. "Cahier des charges"

16h15 Pause

- Les relations financières et la relation à la performance
 - L'obligation de distinguer le coût de la construction du coût de la maintenance
 - L'obligation de pénalités "suffisantes" en cas de non atteinte des objectifs de performance

► Exercice de rédaction. Clauses financières

17h00 Fin de la 1^{ère} journée

2^e JOUR

8h45 Accueil et collation

9h00 Le dossier de consultation des entreprises (suite)

- La durée du marché notamment de la phase exploitation / maintenance
- Le contrôle des résultats

10h30 Pause

10h45 Les procédures de passation des contrats globaux de performance

- Les critères de l'offre économiquement la plus avantageuse
 - Le critère du prix
 - Le prix de la réalisation
 - Le prix de la maintenance et des autres éléments
 - Le coût complet
 - Le ou les critères de performance
 - Autres critères

► Étude de cas. Critères de l'offre économiquement la plus avantageuse

- Les procédures formalisées
 - De rares appels d'offres
 - Des procédures concurrentielles avec négociation

12h30 Déjeuner

- Des dialogues compétitifs
- L'obligation du jury et de l'indemnisation des candidats

► Étude de cas. Procédure avec conception

15h30 Pause

- Les procédures adaptées

16h00 Exécution des marchés globaux de performance

- Exécution des marchés sans conception
- Exécution des marchés avec conception
- La nécessité de bien délimiter les phases du marché

16h45 Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés

17h00 Fin de la formation

VOTRE FORMATEUR



Gilles DUVAQUIER

Consultant formateur, expert dans le domaine de la gestion et de la commande publique

Gilles Duvaquier a débuté sa carrière en 1991 en tant que gérant comptable. Il a évolué sur différents postes de contrôleur de gestion, auditeur achats et finances et directeur administratif et financier.

En 2009, il est devenu Chef de section « Chorus » en lien avec l'Agence d'Information Financière de l'État (AIFE), puis Chef de section « achats innovants » (2010) dans le cadre de la professionnalisation des acheteurs et Chef de section « programmation budgétaire » (2015). De 2015 à 2018, il a exercé la mission de Chef de division « liquidation et mandatement de marchés » à la Direction Générale de l'Armement (DGA).

Gilles Duvaquier exerce en tant que consultant indépendant depuis 2018 et intervient auprès de la Direction des Achats de l'État (DAE).

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse

CP Ville

Tél. Email

N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation**Formation choisie**

Nom de la formation ou du parcours

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :**1^{er}** Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : oui non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).**Votre rencontre avec CFC s'est faite par :**

- notre catalogue
- notre site internet
- notre newsletter
- un emailing
- appel téléphonique
- bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature**Réservation**

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **2080 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr